

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 38/2024  
3 septembre 2024

### L'Autorité belge de la concurrence approuve l'acquisition de Duo-Med Investments par Palex Medical

Le 3 septembre 2024, l'Autorité belge de la Concurrence (« ABC ») a approuvé l'acquisition de Duo-Med Investments B.V. (ci-après « Duomed ») par Palex Medical (ci-après « Palex »).

La concentration a été notifiée le 19 août 2024 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Palex est la société mère d'un groupe d'entreprises actives dans la distribution de matériel et de fournitures à usage médical aux hôpitaux, principalement en Espagne, au Portugal et en Italie. Palex est à son tour indirectement contrôlée conjointement par des fonds d'investissement conseillés par Apax Partners LLP et par des fonds d'investissement conseillés par Fremman Partners Limited. Ceux-ci gèrent un portefeuille large et diversifié d'intérêts dans différents secteurs (services informatiques, chaussures, solutions d'amincissement, services de gestion des ressources humaines, publicité, production et location d'équipements sanitaires mobiles, etc.)

Duomed, dont le siège se trouve à Aartselaar, est active dans la distribution d'équipements et de fournitures à usage médical, principalement au Benelux, en France et en Suisse.

Dans sa décision du 3 septembre 2024, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'objections.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Damien Gerard  
Auditeur général  
Tél : + 32 (2) 277 76 57  
Courriel : [damien.gerard@bma-abc.be](mailto:damien.gerard@bma-abc.be)  
Site internet : [www.abc-bma.be](http://www.abc-bma.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).